

30-03-2020

## NOUVEAUX DOCUMENTS PROFESSIONNELS MIS A DISPOSITION

A tout moment, retrouvez les documents techniques, juridiques ou opérationnels en consultant l'onglet « [COVID-19](#) » sur le portail intranet de la Police nationale.

Les derniers ajouts sont :

- [Les recommandations du ministère de la Santé pour la prise en charge d'infectés COVID-19 décédés à domicile](#)
- [La fiche réflexe numéro 6 listant les établissements autorisés à recevoir du public pendant le confinement](#)

## NICE, UNE PHARMACIENNE OFFICIAIT SANS SCRUPULE



Le 21 mars dernier, nos collègues niçois sont avisés – par un particulier via la messagerie référent accueil de Nice – qu'une pharmacie située dans le quartier Saint-Sylvestre à Nice pratiquerait la vente de masques aux particuliers et refuserait de délivrer des masques aux professionnels de santé prétextant une rupture de stock.

Aussitôt une enquête était ouverte. La propriétaire de l'officine était interpellée et placée en garde à vue le 24 mars. Lors de la perquisition de la pharmacie, les enquêteurs de

la sûreté départementale découvraient plus de 75 flacons de gel hydroalcoolique de fabrication artisanale, sans étiquette conforme, et une centaine de masques chirurgicaux.

Les investigations ont confirmé la vente de masques aux particuliers alors que ce matériel était destiné aux hôpitaux ou EHPAD, le refus de vente aux personnels de santé et la préparation de gel non conforme, contenant parfois du gel destiné à la réalisation d'échographies.

Le 26 mars 2020, elle était déférée en vue de sa comparution immédiate. Dans l'attente de son report d'audience au 27 avril 2020, elle était placée sous contrôle judiciaire avec interdiction d'exercer sa profession et de paraître dans son officine.

## ORGANISATION DE LA GUADELOUPE DANS LA GESTION DE L'ÉPIDÉMIE

Afin de pouvoir apporter des informations rapides, fiables et quotidiennes à tous les personnels, y compris ceux qui sont absents, la direction départementale de la sécurité publique de Guadeloupe a décidé d'avoir recours à l'application Tchap.

Ainsi, la direction communique auprès de tous sur : la propagation du virus dans le département, la situation en interne et les suites données (pour le moment 10 collègues dépistés depuis le début de la crise, 8 résultats négatifs et 2 toujours en attente), les mesures prises le cas échéant (nettoyage d'un bureau, par exemple), les mesures prophylactiques nouvelles mises en place, les fiches réflexes de la DGPN, les différentes notes de service départementales qui sortent en lien avec l'épidémie de COVID-19 et enfin les réponses aux interrogations des agents.

La Police judiciaire prête également main-forte aux collègues de sécurité publique. La semaine dernière, les enquêteurs de la PJ ont été saisis d'un trafic de produits pharmaceutiques et ont été appuyés par les effectifs de la sécurité publique dans les premiers actes d'enquête.

Retrouvez l'article sur cette belle affaire en cliquant [ici](#).

## LA LUTTE CONTRE LE COVID-19 PERMET AUSSI DE LUTTER CONTRE LE TRAFIC DE STUPEFIANTS

Le 25 mars, à 4h40, la BAC de Lille est à pied d'œuvre à Seclin (59). L'équipage est intrigué par ces deux hommes qui déchargent deux gros cartons d'une Audi A3, à la lueur de l'aube. Ils s'approchent et procèdent au contrôle, au motif du confinement. Les hommes sont incapables de fournir leur attestation dérogatoire de déplacement (COVID-19). Encore moins d'expliquer la raison de leur présence dans la rue à cette heure-ci.

Puis le contrôle prend une autre tournure. En réalité, les cartons contiennent du matériel de culture indoor. Dans la voiture, deux plants de cannabis. Les choses se gâtent. Palpation, interpellation, gardes à vue, perquisition. Et là, c'est le jackpot : les policiers découvrent une plantation de cannabis et 2 020 €.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là : une habitation voisine ainsi qu'une maison à Billy-Berclau (62) sont perquisitionnées à leur tour. La récolte se monte à plus de six-cents plants de cannabis et trois plantations découvertes.